

ACTUEL - DECEMBRE 2022

Caisse de pension Valora : rachat privé pour l'année fiscale 2022

Les assurés de la Caisse de pension Valora peuvent effectuer des rachats privés des prestations ordinaires et pour la retraite anticipée. Un rachat ne sert pas uniquement à améliorer la couverture de prévoyance en augmentant l'avoir d'épargne, mais peut également être déduit du revenu imposable.

Sur le nouveau portail en ligne «**myVPK**», vous pouvez simuler l'effet positif de votre rachat à la Caisse de pension Valora. Le montant du rachat possible est indiqué sur votre certificat de prestations actuel, que vous pouvez également consulter à tout moment via «**myVPK**».

Afin que vous puissiez économiser des impôts avec votre rachat pour l'année en cours, le virement doit nous parvenir **au plus tard à la date de valeur du 31 décembre 2022**. Les coordonnées bancaires de la Caisse de pension Valora sont les suivantes :



Bulletin de versement

UBS SA
IBAN N° CH34 0023 0230 9017 5402 0
BIC UBSWCHZH80A

Vous n'êtes pas encore inscrit à la plate-forme «**myVPK**»? Les instructions suivantes vous guideront pas à pas à travers l'enregistrement. Vous trouverez le code nécessaire à l'activation sur votre certificat de prestations, qui vous a été envoyé par la poste en novembre. Vous pouvez également appeler le secrétariat CPV (+41 61 467 20 20). Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller.

→ [Instructions «myVPK»](#)